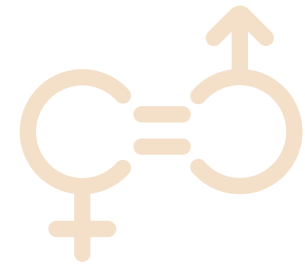




➤ GUIDE GENRE

Étapes pour la prise en
compte du genre dans les
Groupements du secteur
agricole au Tchad



Réalisé par l'ONG ACRA

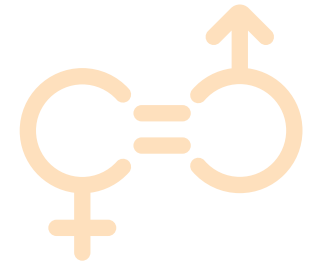
dans le cadre de Initiative d'urgence AID AICS 11762.

Projet "Jardins Urbains Inclusifs pour la Sécurité Alimentaire dans la Ville de N'Djamena".



↳ GUIDE GENRE

Cette publication a été réalisée à travers l'appui de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'ACRA et ne représente pas nécessairement le point de vue de l'Agence.



Illustrations de **Pouitba Ouedrago** en collaboration avec **Association Wakao** et **Projet Ouaga viv'Art**



➤ CONTEXTE

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont des freins pour le développement social, culturel et économique des territoires. La participation égale des femmes et des filles est un facteur de développement durable. Dans le monde entier, il est avéré que plus les indicateurs de l'égalité sont positifs, plus les indicateurs du développement économique, social et démocratique le sont aussi.





Intégrer le genre dans le développement, demande une réflexion sur les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et les différentes composantes de la société ; ce qui signifie reconnaître les actions qui favorisent certaines composantes des autres et empêchent le développement équitable et durable. Notamment intégrer le genre signifie favoriser la pleine participation des femmes et des hommes et le plein développement de leur potentiel dans toutes les activités.

↳ LE GENRE ET LE GUIDE GENRE

Le genre fait référence aux rôles et responsabilités construits par la société et attribués aux individus dans une culture et un espace donné.

Ces rôles et responsabilités subissent l'influence des perceptions et des attentes découlant des facteurs culturels, politiques, environnementaux, économiques, sociaux et religieux, et aussi des coutumes, de la loi, de la classe sociale, de l'ethnicité et de préjugés individuels et institutionnels.

Les attitudes et les comportements des gens sont appris et peuvent être modifiés.

Ce guide genre est élaboré pour servir l'ensemble des organisations qui pourront intégrer l'aspect du genre dans leurs structures et fonctionnements, pour un développement équitable du secteur agricole au Tchad.

Il dépeint les grands axes pour une prise en compte du genre dans les différents projets et programmes et dans les différentes organisations.

↳ LES CINQ ÉTAPES :

1. LE GENRE DANS LES GROUPEMENTS :
RESPECTER LES DROITS
2. SENSIBILISER TOUS LES MEMBRES
AUX ASPECTS CLÉS GENRE
3. INVESTIR DANS LA FORMATION DE
TOUS LES MEMBRES
4. VALORISER LE SAVOIR-FAIRE
EXISTENT ET LE RESPECT DE TOUS
5. PLANIFIER UNE STRATÉGIE
D'INTÉGRATION DU GENRE POUR LE
GROUPEMENT

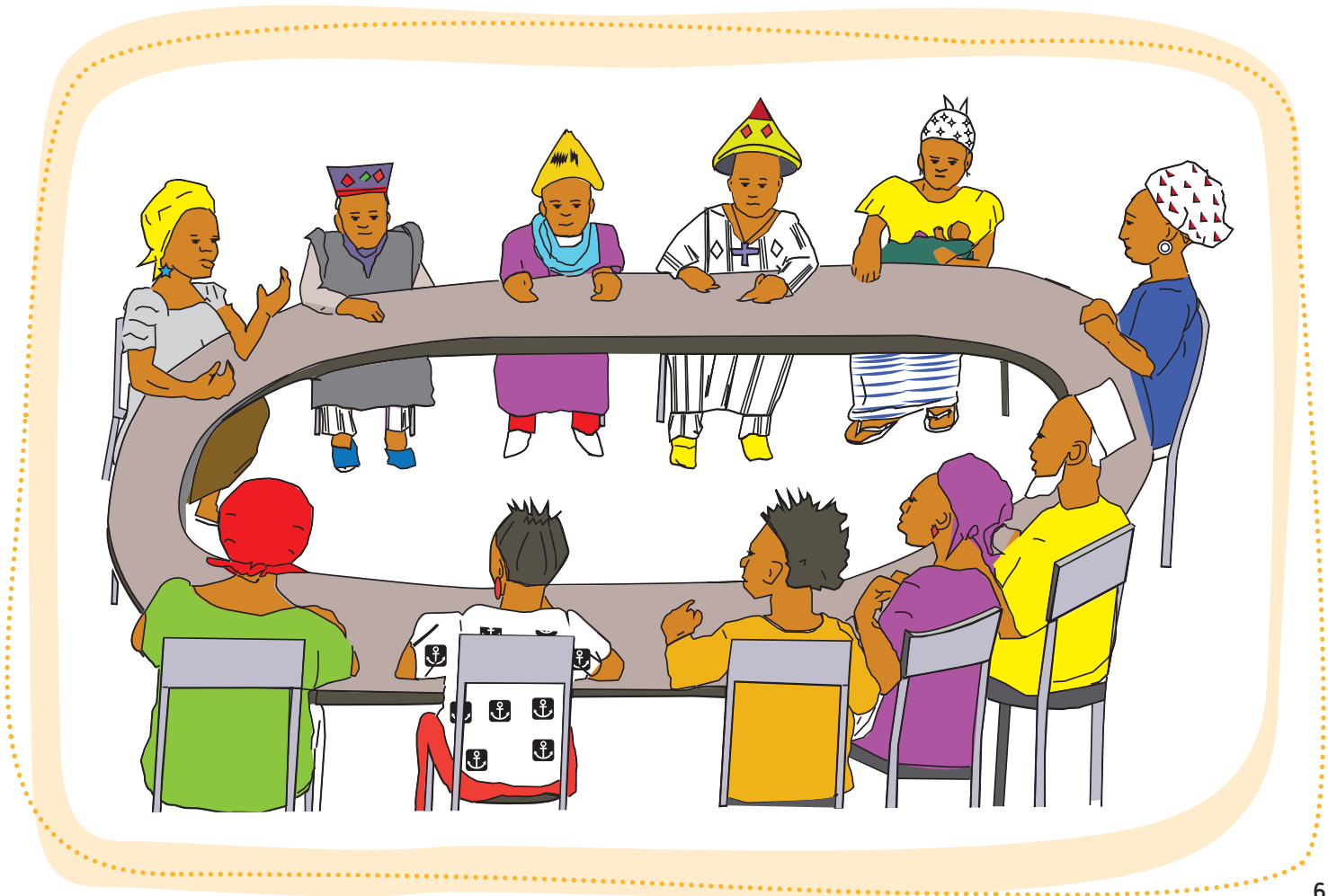


1

Le genre dans les Groupements : respecter les droits

L'approche genre doit être intégrée dans tous les domaines d'interventions des organisations, et doit s'appliquer à tous les membres. Premièrement il faut prendre conscience des droits de tous :

- Respecter le **droit d'accès à la terre et aux intrants** et matériels agricoles tant pour les femmes que pour les hommes.
- **L'accès au crédit** pour tous doit être respecté.
- Établir la fixation des **quotas de participation** des femmes au sein des instances décisionnelles et dans le bureau administratif du Groupement (ex : un membre femme pour la Trésorerie).





Sensibiliser tous les membres aux aspects clés genre

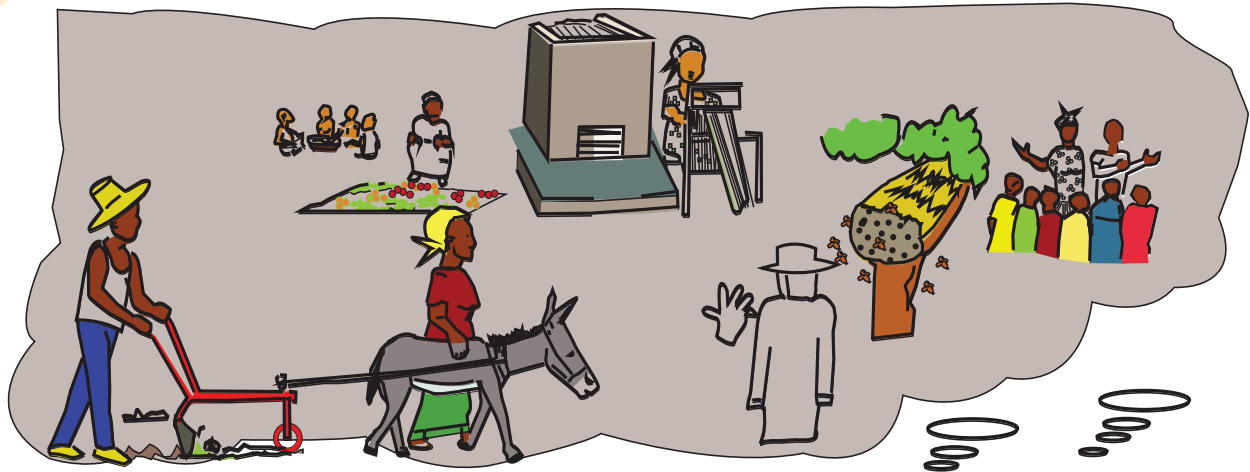
- Pour **les femmes** : prendre conscience de l'**auto-stigmatisation** des femmes-mêmes. Soutenir les femmes à la prise de parole.
- Pour **les hommes** : c'est fondamental dans l'intégration du genre prévoir **séances de sensibilisation pour les hommes**, en groupe mixtes et en présence d'hommes déjà sensibilisés.
- **Les violences** : organiser au moins une séance de sensibilisation pour hommes et femmes sur les **violences basées sur le genre** (VGB).
- **Les ressources** : dédier **de ressources financières** à la mise en œuvre des activités genre sensibles dans le groupement.
- **Les discriminations administratives** : soutenir les femmes à avoir les **documents d'identité valables** pour l'accès à la terre et au crédit.





Investir dans la formation de tous les membres

- Promouvoir des cours d'**alphabétisation** chaque année pour tous, pour les femmes autant que pour les hommes.
- Soutenir la **scolarisation pour tous et en particulier pour les filles**.
- Adresser **les cours de formation technique aux femmes autant qu'aux hommes**. Dans le cas de voyages de formation prévoir la participation des femmes ayant des enfants.
- Choisir des **femmes formatrices** et promotrices des parcelles de démonstration.
- Adopter un système de **formation en cascade** qui puisse prévoir autant des hommes formateurs que des femmes formatrices. Les membres qui ont été formés sont disponibles pour former d'autres membres du Groupement.





Valoriser le savoir-faire existant et le respect de tous

- Les femmes sont **porteuses des compétences** agricoles et de gestion de la famille : il faut prendre en compte les avis des membres femmes dans les **prises des décisions** du Groupement et dans les sphères de décisions familiales.
- **La réticence des conjoints de certains membres doit être combattue.** Les bénéfices apportés par la prise en compte du genre dans les activités et la vie sociale sont pour tous. L'épanouissement de la femme contribue au bien-être et à l'augmentation de la production familiale et du Groupement.
- **Organiser des rencontres avec hommes et femmes** afin de discuter de la participation des hommes et femmes dans le développement de la famille.

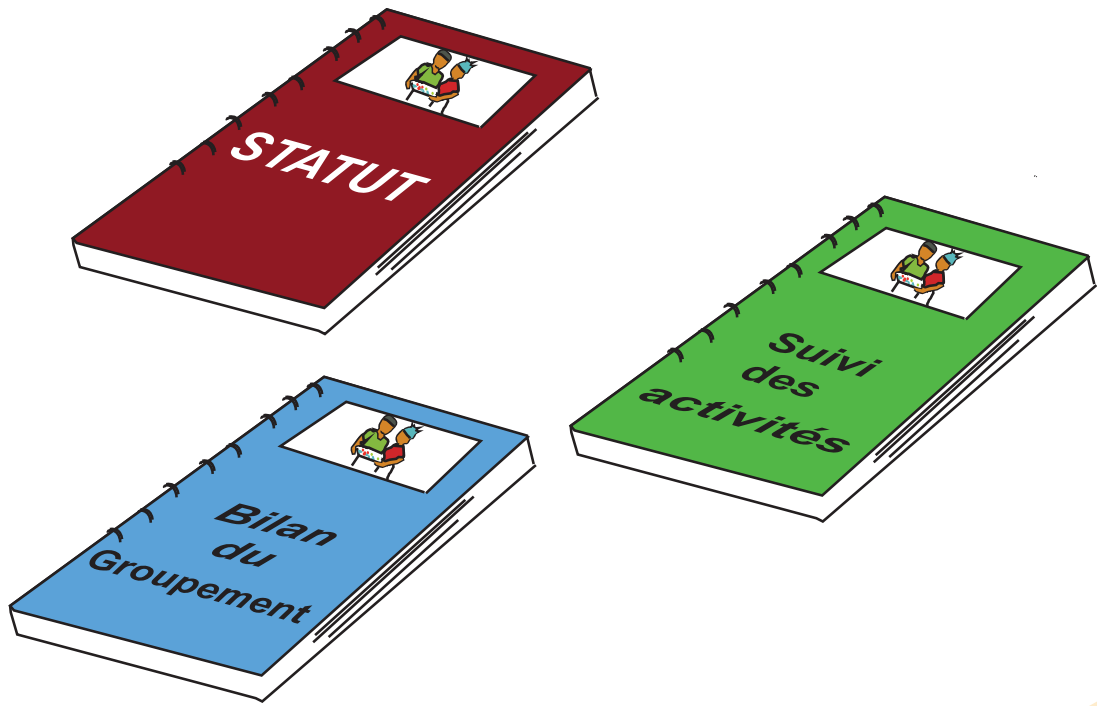


5

Planifier une stratégie d'intégration du genre pour le Groupement

L'intégration du genre dans les activités et la structure du Groupement apporte des **bénéfices à tous**. Il faut planifier de façon inclusive et participative (rencontres/assemblées) une **stratégie** de prise en compte du genre à tous niveaux confondus :

- Intégrer dans le **Statut** du Groupement des articles qui consacrent l'égalité entre membres hommes et femmes.
- Fixer des **objectifs clairs** pour la mise en œuvre des activités et dans le système de choix de membres chargés des responsabilités décisionnelles : **respecter des niveaux minimaux de participation de membres femmes**.
- Evaluer à chaque activité l'impact pour hommes et femmes : **collecter les données de façon désagrégée (Hommes/Femmes)**.



➤ **Projet Jardins Urbains Inclusifs pour la sécurité alimentaire dans la Ville de N'Djamena**

Dans le cadre du Programme d'urgence AID 11762 Financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, ACRA, en partenariat avec la Mairie de la ville de N'Djamena, met en œuvre le projet «**Jardins urbains inclusifs pour la sécurité alimentaire dans la ville de N'Djamena**».

L'objectif du dit projet est de contribuer à réduire les facteurs de vulnérabilité qui impactent le niveau de sécurité alimentaire, à travers l'intensification de la production maraîchère dans l'espace urbain et péri-urbain de la ville de N'Djamena.

Conformément aux recommandations contenues dans le Pacte de Milan sur les Politiques Alimentaires urbaines, dont la ville de N'Djamena est signataire, le projet accompagne les organisations et les producteurs maraichers de la ville, en vue de l'adoption des pratiques agroécologiques efficaces, ainsi que dans le développement des activités génératrices de revenus liés au secteur maraicher.

Dans la mise en œuvre du projet, un grand effort est mis dans la valorisation de la contribution fondamentale des femmes, afin de garantir une gestion inclusive et participative des sites et des organisations maraichères. L'élaboration du guide genre permet de fournir aux organisations des producteurs une démarche visant à soutenir l'implication et la valorisation du rôle de la femme en leurs seins.



ACRA





ACRA est une organisation non-gouvernementale laïque et indépendante, engagée dans la lutte contre la pauvreté à travers des solutions durables, innovantes et participatives. Un accent particulier est mis sur les zones périphériques du monde et aux catégories marginalisées dans le Sud tout comme dans le Nord du monde.



Dans les différents pays où ACRA opère (Afrique, Asie et Amérique Latine) et promeut des projets, les interventions visent à garantir : sécurité et souveraineté alimentaire ; droit d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissements adéquats ; protection et tutelle du territoire, des ressources naturelles et électrification rurale; droit à l'éducation pour tous et protection de l'enfance. En plus, ACRA est engagée dans la construction et promotion d'écosystèmes dynamiques pour l'innovation sociale et le développement de l'économie inclusive et des entreprises sociales locales.

www.acra.it

Textes: *Awa Yanogo, Ilaria Berté*

"Réalisé par l'ONG ACRA dans le cadre de Initiative d'urgence AID AICS 11762.
Projet "*Jardins Urbains Inclusifs pour la Sécurité Alimentaire dans la Ville de N'Djamena*".

